

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 10 fr. pour six mois,  
 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 16 Juillet.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Décret approuvant la nouvelle rédaction de plusieurs articles des statuts de la société anonyme formée à Brest sous la dénomination de *Compagnie d'assurances maritimes du Finistère* ;  
 Liste de marins autorisés à exercer le commandement de navire de commerce expédiés au long cours et au cabotage ;  
 Impôts et revenus indirects : Etats comparatifs des recettes, pour le premier trimestre de l'année 1858, avec celles des années 1856 et 1857 ; — impôt direct : Situation des recouvrements effectués pendant le premier trimestre 1858.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par décision de M. le Ministre des finances, il n'est plus délivré de bons du Trésor dans les départements.

Les receveurs généraux ne sont plus autorisés à demander ces sortes de valeurs au caissier du Trésor ; mais ils peuvent lui envoyer les bons qui leur sont offerts dans leurs départements, s'ils ont des excédants de recettes à lui transmettre.

*Marques de fabrique. —* On va publier le décret pour règlement d'administration publique relatif à la loi du 23 Juin 1857 sur la loi des marques de fabrique et de commerce, de manière à assurer le dépôt que feront à l'avenir les industriels de ces signes, destinés à créer un embarras à l'égard de la contrefaçon : ce dépôt, au greffe du tribunal civil, sera fait par le commerçant lui-même, ou un mandataire spécial, avec modèle de la marque expliquée de la façon la plus détaillée. Les greffiers tiendront les registres à cet effet et délivreront les expéditions. C'est une loi qui sera d'une grande utilité pour la sécurité industrielle.  
 (Industriel Alsacien.)

On lit dans une correspondance parisienne de l'*Indépendance belge* :

« Les touristes de la saison d'été, qui se rencontrent et se croisent en si grand nombre en Belgique, apprendront avec plaisir que l'administration du chemin de fer du Nord, toujours soucieuse du bien-être et de la commodité des voyageurs, vient d'adopter une nouvelle mesure destinée à les délivrer d'une de leurs plus désagréables préoccupations. La compagnie délivre maintenant à toutes les personnes qui se rendent de Paris en Allemagne des billets directs pour les principales villes des Etats de la Confédération germanique ; elle enregistre de même jusqu'à destination tous les bagages, en accordant à chaque voyageur une franchise de 25 kil. sur toute l'étendue du parcours. Les habitués des chemins de fer, qui savent de combien d'embarras et de soucis la surveillance et le transbordement des bagages sont les sources continuelles, applaudiront vivement à cette heureuse innovation. »

Les nouvelles concernant la foire de Beaucaille sont de nature à donner le plus grand espoir.

On assure que les affaires seront considérables, surtout si l'on en juge par les offres qui sont déjà faites. Le nombre des marchands a augmenté cette année; les étrangers arrivent en foule; enfin, tout fait espérer des résultats magnifiques.

Nous apprenons que les jeunes aveugles de l'institution de Fives se proposent de donner prochainement un concert à Roubaix.

Nos lecteurs profiteront, sans aucun doute, de l'occasion qui leur est offerte, d'applaudir encore ces enfants si dignes d'intérêt, qu'ils ont entendus l'année dernière.

Si l'on en croit les habitants de la campagne, nous aurons cette année beaucoup de gibier.

Les amateurs de la chasse font déjà leurs apprêts, ils ont généralement reçu d'excellentes nouvelles.

Un riche propriétaire de notre département vient, dit-on, d'adresser à un grand nombre de chasseurs de gracieuses invitations pour l'inauguration de l'ouverture de la chasse. Banquet splendide, bal champêtre, illumination, feu d'artifice, telle serait la composition du programme de cette fête offerte par M. X... aux heureux invités, qui se rappellent de quelle façon charmante ils ont souvent reçu l'hospitalité chez ce grand amateur de la chasse.

On nous prie de publier la lettre suivante, adressée mardi dernier au *Mémorial de Lille*, qui n'a pas jugé à propos de l'insérer :

« Monsieur le Rédacteur du *Mémorial*,

« Quand un corps de musique se fait entendre devant une nombreuse assemblée, il est soumis à la critique, je le sais depuis longtemps ; mais la lettre qui vous a été écrite de Roubaix, à l'occasion du festival de Dottignies, n'est pas de la critique ; c'est de l'insolence. Or, quand on veut être insolent, on doit avoir le courage de se nommer.

« Heureusement, la brillante et nombreuse société qui assistait à cette fête a jugé plus équitablement que votre correspondant du mérite et de la chaleur de la musique de Roubaix.

« Je compte sur votre obligeance, Monsieur le Rédacteur, pour que ma lettre puisse paraître dans votre numéro de demain.

« BRUN-LAVAINNE,  
 Vice-président de la Grande-Harmonie de Roubaix.

« Roubaix, 14 juillet 1858. »

L'auteur de la critique adressée aux membres de la *Grande-Harmonie* de Roubaix a eu la précaution de cacher son nom. Cette façon d'écrire est peu courageuse, on en conviendra.

Nous pensons qu'avec un peu d'efforts et surtout avec la même dose de courage, l'aimable correspondant, qui a si bien débuté dans le genre, peut prétendre à une place des plus distinguées parmi les critiques... anonymes.

Comme il est permis de douter que ses connaissances musicales en fassent un juge très-compétent, nous osons publier, sans sa permission, une juste appréciation des différents morceaux exécutés au festival de Dottignies, par la musique de la *Grande-Harmonie* de Roubaix.  
 J. R.

« L'effet produit au festival de Dottignies par la musique de Roubaix ayant été dénaturé par la sottise et la malveillance, nous croyons devoir rapporter les faits avec une sincérité qui ne pourra, nous en sommes certains, trouver aucun contradicteur parmi les personnes de bonne foi.

« La Grande-Harmonie, faisant un affaire sérieuse de ce festival que d'autres auraient pu ne considérer que comme une partie de plaisir, s'était préparée par des études soutenues et habilement dirigées à l'exécution de deux magnifiques morceaux, hérisés de difficultés, mais aussi remplis de beautés éclatantes. Les Membres honoraires qui assistent ordinairement aux répétitions ont pu se faire une idée de ces difficultés et du mérite qu'il y a eu à les vaincre.

« L'ouverture de la *Pie voleuse*, ce chef-d'œuvre de Rossini, a été enlevée avec un brio et une ardeur qui n'ont pas été, toutefois, jusqu'à l'emportement, voisins du désordre. La main qui conduisait ne s'est pas laissée entraîner un seul instant et l'on peut s'en fier à M. Victor Delannoy, sur le degré de chaleur qu'il convient de donner à un morceau de

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 17 JUILLET 1858.

### FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

XVI. — Voir notre numéro du 14 juillet.

« Il est dans une de ses extases, dit à mi-voix madame de Brandt. Il a la manie de vouloir être un original. Laissez-le rêver, et parlons un peu de nos affaires.

— Avant tout, comment vont nos affaires en ce qui concerne la jeune reine ?

— Etat du baromètre : température froide, humide et pleine de larmes, orageuse en espérances, mais stérile en fleurs. Peu de soleil, force nuages, et par-ci par-là un ouragan.

— C'est-à-dire que Sa Majesté craint encore d'être dédaignée par son mari ?

— Elle ne le craint plus, car elle l'est déjà. Le roi réside à Charlottenbourg, et n'invite pas la reine à l'y rejoindre. Il la dédaigne donc comme femme ; mais personne ne peut encore savoir s'il la dédaigne aussi comme reine.

— Personne ? Pas même madame de Morien ?

— Non ! Frédéric paraît l'avoir complètement oubliée depuis qu'il est roi. Depuis le malheur

reux incident de sa pièce de vers, à Rheinsberg, il lui parle avec autant de calme, de naturel et d'indifférence, qu'à toutes les autres dames.

— Malheureusement ce n'est pas le moyen de ressaisir ce cœur fier, dit le comte de Mannteuffel en haussant les épaules. Par les larmes et la tristesse, elle perdra son influence et ne recueillera que le dédain. Vous, si experte, vous devriez savoir cela, et instruire mieux votre charmante élève ! Mais passons à la question la plus importante : où en est le mariage du prince Auguste-Guillaume avec une princesse de Brunswick ?

Madame de Brandt soupira.  
 « Ainsi, répondit-elle, vous êtes inexorable ? Vous êtes sans pitié pour ces deux enfants, aussi purs, aussi innocents que le ciel, les étoiles et les fleurs, qu'ils prennent chaque jour pour confidentes de leur amour et de leurs joies célestes ?

— Vous n'avez donc pas de pitié pour les diamants qui aspirent à reposer sur votre belle et fière poitrine, dit le comte en la parodiant, pour la ravissante villa que vous pourriez acheter afin de respirer le grand air dans votre propre jardin ? Vous ne voulez absolument pas voir toutes les dames de la cour vous envier le châtelet le plus précieux qu'aient jamais fourni les métiers de Cachemir ? Vous voulez...

— Arrêtez, comte diable (1) ; car en réalité vous êtes plus un diable qu'un homme, et ma pauvre âme succombe aux tentations dans lesquelles vous l'induisez. Eh bien, j'accepte mon destin ; je suis le serpent qui repose sur le sein de la pauvre Laure, et dont l'aiguillon envenimé

(1) Mannteuffel est un composé des deux mots : Mann (homme) et Teuffel (diable).

perce cette enfant pour la tuer. Ah ! si vous saviez, comte, quels reproches ma conscience m'adresse parfois, quand j'entends les aveux qu'elle me confie en rougissant et en tremblant, et quand elle se réfugie dans mes bras pour chercher de la consolation et du secours ! Songez, comte, que ces deux enfants s'aiment sans avoir jamais osé se le dire, songez que Laure a eu jusqu'ici le courage impitoyable de ne pas vouloir comprendre les mots furtifs du prince ; qu'elle a même la force de le repousser par la froideur de son visage, et qu'ensuite elle pleure, des nuits entières, de cette dureté.

— Si les choses en sont là, il faut avant tout empêcher une explication entre eux, et user de toute votre influence sur la jeune dame de façon qu'elle termine ce roman par un acte héroïque, et qu'elle demeure aux yeux du prince martyr de son attachement.

— Qu'entendez-vous par cet acte héroïque ?

— Un mariage, madame !

— Mais où trouver sur l'heure un homme à qui sacrifier ce pauvre agneau ?

— En voici un, dit Mannteuffel, montrant le comte Voss, qui semblait avoir oublié le reste du monde et était occupé à écrire des vers sur ses tablettes.

— Lui ? Il épouserait la belle Pannewitz ? répondit madame de Brandt en éclatant de rire.

— Eh bien ! dit sérieusement Mannteuffel, ne cherche-t-il pas une Laure ?

— Oui, mais vous oubliez, comte, qu'en ce moment il me regarde comme sa Laure, et qu'il soupire, gémit et se lamente autant que l'a jamais fait Pétrarque.

— Il vous sera d'autant plus facile de le décider à ce sacrifice, et il se sentira d'autant plus

de grandeur en renonçant à vous pour accepter celle que vous lui destinez pour épouse.

— En vérité, dit madame de Brandt, regardant son interlocuteur avec une sorte d'effroi, vous êtes terrible, vous me faites trembler ; vous avez un cœur d'acier, inaccessible, je crois, à la pitié humaine !

— Ces sentiments d'humanité, sentiments étroits, s'effacent devant des considérations plus nobles et plus élevées. Qu'importe que deux cœurs soient brisés, quand il s'agit de conserver la paix et le repos à l'Allemagne, peut-être à l'Europe entière. Mais voyez, le comte a fini sa pièce de vers et remet ses tablettes en poche. A l'œuvre donc, ma belle alliée ! Il faut terminer aujourd'hui votre coup de maître ; je vous quitte. Adieu, et à bientôt !

Madame de Brandt s'approcha alors du jeune comte, qui baissait les yeux, absorbé dans ses pensées. Elle lui posa doucement la main sur l'épaule, et murmura d'une voix où la tendresse se mêlait au reproche :

— Réveur, où étiez-vous donc !

— Au près de vous, dit le comte. Oui, auprès de vous, la plus noble et la plus adorée des femmes ; auprès de vous étaient mon âme, mes pensées, mes desirs ! Mais comme ce personnage indiscret, bavard et importun m'empêchait de vous exprimer de vive voix tout ce que j'éprouve, au moins ai-je profité des moments qu'il a passés ici pour vous l'écrire.

— Sans songer, dit-elle avec un tendre reproche, que vous me compromettiez par là, que vous donniez à cet indiscret comte de Mannteuffel la meilleure occasion de dévoiler à tout le monde nos relations. Pensez donc un peu, prendre vos tablettes et écrire, malgré sa présence et la mienne !